



Dans un communiqué publié par le Réseau diplomatique de la coalition pour la liberté de la presse (MFCDM), des diplomates étrangers saluent les efforts du gouvernement camerounais dans l'affaire Martinez Zogo, un an après la découverte du corps sans vie de l'animateur radio. Le MFCDM, qui rassemble une quarantaine de pays, demande que les responsables de ce "crime odieux" soient traduits en justice.

Le communiqué indiqué que le gouvernement camerounais s'est engagé à faire toute la lumière sur cette affaire, et les membres et partenaires de la Coalition pour la liberté de la presse reconnaissent ces efforts. Cependant, une partie de l'opinion nationale, ainsi que des syndicats de journalistes, doutent de la volonté réelle du gouvernement de faire éclater la vérité, étant donné que l'instruction au tribunal militaire de Yaoundé piétine depuis plusieurs mois.

L'ONG Reporters sans frontières (RSF) va encore plus loin, en relayant les craintes de sources proches de l'affaire qui dénoncent des manipulations dans l'instruction. Les avocats des ayants droit de Martinez Zogo soupçonnent également des manipulations ayant conduit à une nouvelle qualification des faits visant les premiers suspects.

Parmi les personnes poursuivies dans cette affaire, on retrouve l'homme d'affaires Jean-Pierre Amougou Belingha, l'ancien patron du contre-espionnage Léopold Maxime Eko Eko et le lieutenant-colonel Justin Danwe, présenté comme le chef du commando responsable de

l'enlèvement de Martinez Zogo. Ils sont actuellement poursuivis pour "complicité de torture".

Cette affaire est actuellement entre les mains du lieutenant-colonel Pierrot Narcisse Nzie, vice-président du tribunal militaire de Yaoundé, qui est le troisième juge d'instruction à être en charge du dossier. Par ailleurs, Jean-Pierre Ghoumo a été nommé à la tête de la Direction générale des renseignements extérieurs (DGRE), en remplacement de Léopold Maxime Eko Eko. Les avocats des parties civiles attendent donc la fin de l'instruction pour connaître les développements ultérieurs de cette affaire.